lenciennes, qu'il vient de publier et dont le texte paraîtra prochainement. Parmi les 94 planches, dessinées par M. Cuisin, qui composent cet atlas, l'auteur signale notamment les figures d'un certain nombre de Fougères en fructification appartenant aux groupes des Sphénoptéridées et des Pécoptéridées, celles d'épis de fructification bien conservés de *Sphenophyllum* montrant les sporanges fixés au coude des bractées, enfin celles de plusieurs cônes de Sigillaires, dont l'un, le *Sigillariostrobus Crepini*, porte sur quelques-unes de ses bractées des sporanges contenant vraisemblablement des microspores.

M. Duchartre fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR DEUX ROSES PROLIFÈRES, par M. P. DUCHARTRE.

Au commencement du mois de septembre 1886, un horticulteur de Levallois-Perret, nommé M. Lemeray, a présenté à la Société nationale d'Horticulture de France une branche d'un Rosier appartenant à la variété Boule de neige, qui portait deux fleurs affectées l'une et l'autre de la même sorte de monstruosité. Cette branche m'ayant été remise, j'ai pu examiner les deux fleurs qu'elle avait produites, et j'ai reconnu dans celles-ci l'existence d'une prolifération qui me semble offrir assez d'intérêt pour que je croie pouvoir prendre la liberté d'en entretenir la Société botanique pendant quelques instants. Toutefois, il me semble utile, avant de décrire cette monstruosité, de tracer un historique destiné à en faire ressortir la signification et la portée.

Il a régné successivement dans la science des idées fort dissemblables relativement à l'organisation de la Rose, et en particulier du godet infère qui en renferme les carpelles. La plus ancienne et la plus persistante de ces idées a consisté à ne voir dans ce godet que la portion inférieure et indivise du calice, sur le haut de laquelle auraient été portés la corolle et l'androcée. Linné écrivait, dans son *Genera plantarum :* « Perian- » thium monophyllum, basi campanulato-globosum;..... petala quin- » que..... calici inserta;..... filamenta..... calicis tubo inserta? » Cette manière de voir et presque les mots par lesquels elle est exprimée se retrouvent dans la grande majorité des ouvrages de botanique descriptive, jusqu'à notre époque. C'est ainsi, pour en citer un exemple récent, que Grenier et Godron, dans leur *Flore de France* (I, 1848, p. 551), caractérisent, après de Candolle, la tribu des Rosées, surtout par des carpelles « renfermés dans le tube du calice charnu à la maturité ». Le calice étant de nature appendiculaire, le godet des Rosiers le serait dès

lors également, selon cette opinion, et néanmoins comme c'est de lui que naissent les autres organes appendiculaires de la fleur, il en résulterait la conséquence étrange que là des appendices proviendraient d'autres appendices.

A.-P. de Candolle qui, dans le *Prodromus*, le *Synopsis* et la *Flore française* (IV, 1815, p. 437), avait adopté cette théorie, y a introduit un peu plus tard (1) une modification notable. Pour lui, dès lors, le godet floral des Rosiers n'a plus été formé uniquement par le tube du calice, mais il est devenu une formation complexe, composée de ce tube calicinal à la face interne duquel adhérerait une expansion du torus ou réceptacle propre de la fleur. En effet, dans sa description des divers arrangements que peuvent affecter les carpelles, chez différentes plantes, on lit le passage suivant (*loc. cit.*, I, p. 475) : « Les carpelles peuvent » être dispersés sur les parois mêmes du torus adhérent au calice, » comme on le voit dans le genre des Rosiers, seul exemple peut-être » de cette conformation dans tout le règne végétal. » Plus loin, il écrit (*loc. cit.*, II, p. 49), relativement aux mêmes végétaux : « Après la floraison, le calice et le torus soudés ensemble grandissent et deviennent » très charnus, à leur face interne principalement. » Cette théorie relative à la constitution binaire du godet floral des Rosiers a été adoptée notamment par MM. D. Hooker et Bentham, qui écrivent, parmi les caractères du genre *Rosa* (*Genera plantarum*, I, 1865, p. 625) : « Discus calicis tubum vestiens. »

Selon cette théorie de A.-P. de Candolle, la portion externe du godet floral des Rosiers serait appendiculaire, comme n'étant pas autre chose que le tube du calice; mais le serait-elle également dans sa portion interne que constituerait le torus? La réponse à cette question me semble devoir être affirmative, du moins si j'interprète convenablement les termes assez ambigus dans lesquels ce célèbre botaniste s'exprime relativement à la nature du torus. En effet, il dit bien d'abord (*loc. cit.*, p. 483) « que le torus ou réceptacle propre des fleurs paraît être une » expansion du sommet du pédicelle, de laquelle naissent les pétales et » les étamines, et qu'on peut considérer comme la base de toutes les » parties mâles ou corollaires des fleurs »; mais il ajoute : « Cette base » des pétales et des étamines, étant formée par des avortements ou des » développements partiels de ces organes, ne mérite pas réellement le » nom d'organe »; et un peu plus loin : « Le torus est généralement » (peut-être toujours) dépourvu de stomates à l'extérieur, et de trachées » à l'intérieur. » De ces particularités admises par A.-P. de Candolle, surtout de l'absence de trachées, c'est-à-dire de faisceaux fibro-vascu-

(1) *Organographie végétale*, 1827.

laires à l'intérieur du torus, il semble permis de conclure qu'aux yeux de ce botaniste, ce n'était là qu'une simple expansion parenchymateuse, dépourvue du caractère essentiel de l'axe, et que dès lors le godet floral des Rosiers, dans son ensemble, était, pour lui, de nature appendiculaire.

Le premier, à ma connaissance, qui ait admis la nature axile de cette formation, est Schleiden, qui s'est exprimé à ce sujet dans les termes suivants (1) : « A partir des entre-nœuds caulinaires encore convexes » qui portent les fleurs chez les *Anthemis*, en passant par ceux qui for- » ment le réceptacle plat chez les *Helianthus* ou concave chez les *Sonchus*, jusqu'à celui en forme de coupe oblongue et presque fermée » dans le haut, que possèdent les *Ficus*, on trouve presque tous les états » possibles de transition. Il en est de même en allant des entre-nœuds » convexes qui portent les petits fruits des *Potentilla*, et en passant par » ceux en forme de godet des *Rosa*, pour arriver à ceux entièrement » fermés et soudés avec les carpelles qui existent chez les *Malus* et » *Pirus*. » Ainsi, pour Schleiden, le godet floral des Rosiers n'est pas formé par le tube du calice, soit seul, soit tapissé intérieurement par le torus; c'est, de même que le réceptacle commun des Composées et des Figuiers, le résultat d'un développement périphérique de l'axe qui, pour le former, s'est accru en une expansion circulaire, tantôt plus ou moins convexe, tantôt plane ou concave, qui ailleurs se relève fortement de manière à devenir un godet, soit ouvert à sa partie supérieure (Rosiers), soit entièrement fermé (Pommiers et Poiriers). Ce godet, de nature axile, a été nommé plus tard *coupe réceptaculaire* ou *cupule réceptaculaire*.

Cette opinion de Schleiden, relativement à la nature axile de la cupule réceptaculaire, n'avait qu'une base morphologique; il importait de l'appuyer sur les données de l'anatomie; c'est ce qui a été fait à une date plus récente.

Le point le plus caractéristique sous ce rapport a été reconnu et indiqué, en 1868, par M. Casimir de Candolle. Ce botaniste a signalé et figuré (2), comme existant dans la cupule réceptaculaire des Rosiers, deux systèmes de faisceaux fibro-vasculaires, dont les uns sont extérieurs et orientés normalement, par conséquent avec bois interne, dont les autres sont, au contraire, intérieurs et orientés en sens inverse des premiers; seulement, il ne paraît pas avoir vu que ces deux systèmes n'en font réellement qu'un, par ce motif que les faisceaux externes, une fois

(1) Schleiden, *Grundzüge der wissenschaftlichen Botanik*, in-8°, 3e édit., 1849, II, p. 134.

(2) De Candolle (Casimir), *Théorie de la feuille*, dans *Archives des sciences de la Bibl. universelle*, mai 1868, p. 24 du tirage à part et pl. II, fig. 10.

arrivés vers le haut de la cupule, se recourbent pour se réfléchir en dedans et deviennent ainsi les faisceaux internes. En outre, appliquant à la cupule des Rosiers sa théorie de la feuille, qui consiste à regarder cet organe « comme un rameau dont le cône terminal serait frappé de sté- » rilité », ce botaniste en vient à dire que cette cupule « n'est ni un » verticille de feuilles, ni un axe évasé, selon le sens ordinaire de ces » termes », et qu'on « peut considérer la Rose tout entière comme une » feuille engainante à système vasculaire complet, et dont toutes les sail- » lies primaires se développent » (en sépales, pétales, étamines et carpelles).

Le rebroussement, vers le haut de la cupule, des faisceaux qui jusque-là étaient ascendants et orientés normalement, et qui, à partir de là, deviennent descendants avec orientation inverse, a été signalé, en 1878, par M. Van Tieghem, qui, dans le *Rosa canina*, a décrit toute la marche de ces faisceaux de la manière suivante (1). Comparant la cupule réceptaculaire à une bouteille, notre savant confrère dit : « Arrivé à l'insertion » de cette bouteille, le cylindre vasculaire du pédicelle se dilate; tous les » faisceaux entrent dans la paroi de la bouteille et s'y élèvent le long de » la paroi externe, jusque vers le haut de la région ventrale; puis, se » recourbant brusquement, ils rebroussent chemin et redescendent le » long de la face interne de cette région ventrale, en tournant leur bois » en dehors et leur liber en dedans, pour venir enfin, rares et amoindris, » confluer et s'éteindre dans le faible mamelon qui occupe le fond de la » bouteille. » Ce mamelon, malgré sa situation, n'est pas autre chose que le sommet organique du pédoncule ou axe, dont la cupule est bien une simple dilatation latérale. « De l'arête circulaire de rebroussement, » continue M. Van Tieghem, partent dix faisceaux qui, continuant leur » marche, s'élèvent dans le col, s'y divisent..., et envoient leurs ramifi- » cations dans les sépales, les pétales et les étamines. Les faisceaux » descendants, à orientation inverse, envoient, chemin faisant, des bran- » ches aux carpelles qui tapissent la face interne et qui ne s'y élèvent » jamais plus haut que le cercle de rebroussement. » Dès lors « la bou- » teille réceptaculaire est mi-partie axile, mi-partie appendiculaire : » axile le ventre, depuis le pédicelle jusqu'au cercle de rebroussement » des faisceaux, c'est-à-dire dans toute la région qui porte les carpel- » les; appendiculaire le col, depuis le cercle de rebroussement jusqu'au » sommet ».

La nature axile de la cupule réceptaculaire, dans la plus grande partie de sa hauteur, se trouve ainsi démontrée anatomiquement, et j'ajoute

(1) Van Tieghem (Ph.), *Anatomie de la Rose et en général caractères anatomiques des axes invaginés* (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, XXV, 1878, p. 309-314).

que si, à cet égard, il avait pu rester quelque doute, il aurait disparu grâce aux observations consignées dans une note de M. G. Bonnier, qu'accompagnent des figures très explicites (1). Toutefois, comme en matière de démonstrations on peut dire que ce qui abonde ne nuit pas, aux arguments anatomiques qu'on vient de voir, je crois pouvoir en ajouter un d'ordre à la fois physiologique et tératologique, fourni par les Roses monstrueuses, dont la description est l'objet premier de la présente note.

La monstruosité dont ces fleurs étaient affectées consistait en un mode de prolifération dont les ouvrages généraux de *Tératologie* ne citent que fort peu d'exemples, en en donnant des descriptions bien vagues ou même sans les décrire du tout.

On sait que Moquin-Tandon a distingué, comme pouvant se produire dans les fleurs, deux sortes de proliférations ou prolifications : les proliférations *médianes* ou provenant « du milieu des organes », et les proliférations *axillaires* ou provenant « de l'aisselle des organes » (2). Cette distinction, qui ressort de la nature des choses, est conservée par M. Masters (3). Dans une Rose, on vient de voir que l'axe se dilate fortement et s'accroît en godet sur uue zone périphérique pour former la cupule réceptaculaire, et cela un peu au-dessous de son extrémité même, qui reste à l'état d'un petit mamelon au fond de la cavité de cette cupule. Si cette extrémité de l'axe s'allonge anormalement en un rameau florifère ou non, cette prolifération est médiane; presque toutes les Roses prolifères rentrent dans ce cas ; si, au contraire, c'est la cupule qui, après avoir donné successivement sur son bord libre le calice, la corolle et l'androcée, produit en outre un ou plusieurs bourgeons ou fleurs, la monstruosité rentre dans la catégorie des proliférations axillaires, expression à laquelle je serais assez porté à substituer, au moins pour les Rosiers, celle de prolifération *latérale*, par laquelle Moquin-Tandon désignait sans utilité, comme l'a montré M. Masters, la production de fleurs autour d'une inflorescence, à l'aisselle de bractées. Cette dernière qualification, par cela même qu'elle est vague, me paraît commode relativement à ces végétaux, chez lesquels il n'est pas facile de déterminer avec précision à l'aisselle de quel organe a eu lieu la prolification. Sans doute, M. Van Tieghem (*loc. cit.*, p. 313) a cru pouvoir trancher la question dans le passage suivant : « Si la prolifération est axillaire, c'est sur l'arête de » rebroussement que prennent naissance, en dedans des cinq faisceaux » appendiculaires qui correspondent aux nervures médianes des sépales,

(1) Bonnier (Gast.), *Anatomie de la Rose à prolifération centrale* (*Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, XXVIII, 1881, p. 328-330, avec 4 fig.).

(2) Moquin-Tandon, *Éléments de Tératologie végétale*, in-8°, 1841, p. 306.

(3) Maxwell T. Masters, *Vegetable Teratology*, in-8° de XXVIII et 534 pages, avec 218 fig. Londres, 1869.

» autant de petits groupes de faisceaux disposés en cylindres axiles ; ils » cheminent dans l'intérieur du col et deviennent libres au bord, pour » constituer les cinq rameaux axillaires des sépales. » Mais, à moins que cette dernière assertion ne soit basée sur des observations que notre savant confrère a négligé de faire connaître, il me semble qu'elle est en désaccord avec l'état des choses dans tous les cas de proliférations latérales de Rosiers qui ont été signalés jusqu'à ce jour. On verra, en effet, que, dans ce cas, les proliférations n'ont jamais été des « rameaux axil- « laires des sépales », et j'ajoute qu'elles ne l'ont pas été davantage dans les deux fleurs que j'ai observées et dont je dois donner maintenant la description.

Dans l'une et l'autre de ces Roses la fleur mère était double. Le bord libre de la cupule réceptaculaire portait, de dehors en dedans, cinq sépales normaux, de nombreux pétales passant graduellement vers l'intérieur à la forme staminale, enfin quelques étamines non modifiées. Le passage des étamines normales aux pétales supplémentaires se faisait par des organes intermédiaires, d'une configuration remarquable. En effet, chacun d'eux consistait en une lame pétaloïde assez large, due évidemment à la pétalisation du connectif, et qui portait, sur chacun de ses deux bords latéraux, une loge d'anthère plus courte qu'eux ; cette lame se trouvait à l'extrémité d'un filet grêle, presque aussi long qu'elle.

En dedans de ces trois verticilles de la fleur mère naissaient, du bord de la cupule, de courts rameaux ou pédicelles terminés chacun par un bouton de fleur. Il n'existait qu'un seul de ces boutons dans l'une des deux fleurs, tandis qu'on en comptait six dans l'autre. Dans celle-ci trois boutons étaient situés à peu près dans le plan de trois d'entre les cinq sépales ; quant aux trois autres, ils n'avaient aucun rapport de situation avec les deux autres sépales. Le pédicelle de chaque bouton portait presque régulièrement deux bractées lancéolées, aussi longues que lui, dont l'inférieure était exactement interne, la supérieure étant latérale.

Ces boutons étaient complexes et semi-doubles. Les deux qui étaient encore en bon état avaient un calice pentamère, légèrement irrégulier, une dizaine de pétales et une vingtaine d'étamines bien conformées. Leur cupule réceptaculaire était bien formée, quoique moins profonde qu'elle n'aurait semblé devoir l'être relativement aux dimensions de la fleur, et vers le bas de sa cavité s'attachaient plusieurs carpelles. Les autres boutons offraient certainement une organisation analogue ; mais, quand la branche qui portait ces monstruosités m'a été remise, ils étaient en assez mauvais état pour que je n'aie pu les examiner dans tous leurs détails.

Une particularité à signaler en passant, c'est que la corolle de la fleur mère étant parfaitement blanche, celle des boutons issus de prolification était rose.

Peut-on voir un rapport direct entre le point d'origine des ramules florifères nés sur la cupule des deux Roses et les cinq sépales de la fleur mère de manière à dire, avec M. Van Tieghem, qu'ils avaient pris naissance à l'aisselle de ceux-ci ? Cela me semble au moins difficile. On vient de voir que l'une de ces fleurs, tout en conservant cinq sépales, avait produit six ramules florifères verticillés et assez également espacés ; il n'y avait donc rapport ni de nombre, ni de situation entre le calice et ces ramules. De plus, entre le verticille calicinal et celui des ramules prolifères se trouvaient les nombreuses pièces de la corolle et de l'androcée. Les ramules ne pouvaient donc, pour ces deux motifs, être regardés comme nés à l'aisselle des sépales. Si l'on se refuse à admettre que leur production a été adventive, analogue dès lors à celle qui a lieu fréquemment sur d'autres parties de l'axe, on pourra dire qu'ils étaient axillaires par rapport à des étamines, et c'est en effet ce qui a été dit depuis longtemps par Moquin-Tandon touchant une Rose à prolifération latérale qui paraît avoir été assez semblable aux deux dont il vient d'être question dans cette note. « On m'a donné, dit ce botaniste (*loc. cit.*, p. 374), une » autre Rose prolifère au milieu de laquelle se trouvaient sept petites » Roses parfaitement conformées, développées les unes à l'aisselle des » étamines, les autres à l'aisselle des pistils. »

Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que la cupule de Rose qui a donné naissance à des ramules feuillés et florifères s'est comportée comme le font habituellement les axes végétaux. Ce fait de développement suffirait donc pour établir la nature axile de cette partie de la Rose par un autre argument que ceux qu'a déjà fournis l'observation anatomique.

Je crois devoir faire observer en terminant que, si les proliférations médianes sont fréquentes chez les Rosiers et peuvent se présenter à divers degrés de complexité depuis la formation d'un rameau court, portant une fleur ou même deux fleurs, qui sortent alors l'une de l'autre, jusqu'à celle d'une vraie branche rameuse, feuillée et pluriflore (Masters, *loc. cit.*, p. 151, fig. 67), il en est tout autrement pour les proliférations latérales. Celles-ci paraissent être fort rares, à en juger par le petit nombre d'exemples qui en ont été cités dans les ouvrages généraux de *Tératologie végétale*, dont les auteurs se sont cependant attachés à relever le plus grand nombre possible d'observations publiées dans le champ de cette branche de la science.

Daus le plus ancien, à ma connaissance, de ces ouvrages, qui est dû à Jäger (1), il est assez longuement question (p. 152-160) de Roses prolifères, mais toutes à prolifération médiane.

(1) Jäger (Georg Friedr.), *Ueber die Missbildungen der Gewächse*, in-12 de XII et 320 pages, 2 pl. Stuttgart, 1814.

Engelmann paraît être le premier qui ait publié (1) quelques indications sur des proliférations latérales de Roses ; mais ces indications se réduisent à peu de mots par lesquels il signale l'existence de « boutons » de fleurs nés à la face interne du tube calicinal » (p. 45) et celle « de » boutons plus ou moins complets au bord de ce même tube » (p. 52), ainsi qu'à quatre figures de sa planche III, dont l'explication n'est guère plus précise. L'examen de ces figures montre que, dans les Roses dont elles représentent des coupes longitudinales, il s'est produit, en dedans de la zone occupée par l'androcée de la fleur mère, sur le bord libre de la cupule réceptaculaire, des boutons de fleurs brièvement pédicellés dans trois cas, portés, au contraire, sur un long pédicelle feuillé dans le quatrième. Celui de ces faits qui me paraît le plus remarquable est offert par l'une de ces fleurs (fig. 6) dans laquelle deux boutons étaient situés immédiatement l'un au-dessus de l'autre, dans le même plan vertical, par conséquent à deux niveaux différents de la cupule. — Engelmann déclare (p. 52) ne pas comprendre le sens de ces anomalies.

A.-P. de Candolle a signalé brièvement (*loc. cit.*, I, p. 553), d'après Choisy, un cas de prolifération latérale fort analogue, paraît-il, à celui de l'une des deux Roses décrites dans la présente note. « M. Choisy, » dit-il, a observé, dans le Jardin botanique de Genève, une monstruosité » de Rose où, à la place des étamines, sur le bord interne du torus, » s'était développé un verticille de bourgeons floraux irrégulièrement » conformés mais reconnaissables. » Moquin-Tandon reproduit (*loc. cit.*, p. 374) ce passage, après quoi il ajoute seulement le fait signalé plus haut et qui est relatif à une Rose au milieu de laquelle se trouvaient sept petites Roses nées, selon lui, les unes à l'aisselle d'étamines, les autres à l'aisselle de pistils, par conséquent les premières sur le bord de la cupule, les dernières plus bas et sur la face interne de celle-ci.

Enfin M. Masters s'occupe uniquement, en fait de Roses, de proliférations médianes dont il figure avec soin deux cas fort inégaux de complexité (*loc. cit.*, p. 130, fig. 64 et p. 151, fig. 67) ; il décrit même et figure (*loc. cit.*, p. 152, fig. 68) une prolifération médiane très compliquée pour laquelle la légende mise au bas de la figure indique l'existence simultanée de prolifications médiane, axillaire, latérale, florale et foliacée ; or cette indication ne me semble pas en harmonie, quant à la prolification axillaire ou latérale, avec la description non plus qu'avec la figure qu'il en donne. En effet, dans la Rose mère de cette monstruosité, « la portion » renflée au-dessous du calice, la cupule, était entièrement absente ». Si la cupule manquait, elle n'avait pu être le siège d'une prolification

(1) Engelmann (Georg), *De antholysi Prodromus*, in-8° de VIII, 68 et VI pages, 5 pl. Francfort-s.-M., 1832.

quelconque. En outre, dans la prolifération compliquée qui s'élève du centre de cette fleur mère, ni le texte descriptif, ni les deux figures réunies sous le numéro 67, n'indiquent, ce me semble, quoi que ce soit qui ressemble à une production émanant d'une cupule réceptaculaire.

Ainsi, en somme, les quatre figures sans description publiées par Engelmann et les deux indications peu descriptives qui ont été données par A.-P. de Candolle et par Moquin-Tandon, voilà, du moins à ma connaissance, tout ce qui se rapporte, dans les ouvrages généraux de *Tératologie végétale*, à une sorte de monstruosité qui non seulement est très curieuse en elle-même, mais qui encore est de nature à compléter l'élucidation de l'organisation florale des Rosiers. Cet état de choses m'a fait penser qu'il n'était pas hors de propos de décrire avec quelque détail le cas nouveau du même genre qu'un hasard heureux m'a mis à même d'observer.

M. Van Tieghem ne se rappelle pas les raisons qui lui ont fait admettre que les rameaux florifères naissaient à l'aisselle des sépales. Il croit toutefois se souvenir, sans attacher d'ailleurs une grande importance à ce fait, qu'il y avait cinq boutons en relation avec les cinq sépales.

M. Duchartre dit qu'il n'existe pas de relation nécessaire entre la symétrie pentamère du calice et le nombre des boutons ; ainsi il peut y avoir, comme on l'a vu, six boutons et cinq sépales.

M. Camus fait à la Société la communication suivante :

LE *TEUCRIUM SCORDIUM* L. ET SES VARIÉTÉS; par **M. G. CAMUS**.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention de la Société sur des variations intéressantes du *Teucrium Scordium*. Cette plante offre des variétés extrêmes tellement bien caractérisées, qu'au premier abord on serait tenté de croire à des espèces différentes. Mais on trouve des formes intermédiaires qui font rejeter cette hypothèse.

Lorsqu'on herborise dans le nord, le centre et l'est de la France, si l'on consulte les Flores locales, on différencie facilement le *T. Scordium* des autres espèces du genre; une forme cependant ne répond pas exactement aux diagnoses. Si l'on se trouve dans les marécages non éloignés de la mer, en Corse ou près de la Méditerranée, on trouve assez fréquemment des formes de *Teucrium Scordium* ayant le port du *T. scordioides*, plante qui existe aussi dans cette région ; c'est presque toujours avec hésitation que l'on peut se prononcer. La cause d'erreur possible